



INFO eSANTÉ

Une nouvelle organisation, une nouvelle dimension en Occitanie

ÉDITO

Le développement de l'e-santé dans notre région s'appuie sur des maîtrises d'ouvrage solides et sur une concertation continue avec tous les acteurs des domaines sanitaire, médico-social, mais aussi universitaire et économique. Ces deux piliers seront renforcés dans le cadre de la nouvelle région.

Comment ? Par la mise en place rapide d'un comité régional de convergence sur la filière santé numérique et par la fusion des deux GCS e-santé en une seule entité, le GRADES (Groupement Régional d'Appui au Développement de l'e-Santé).

La préfiguration de ce nouveau Groupement a débuté en juillet et aboutira le 1er janvier 2018, avec la création d'une nouvelle structure juridique, sous forme de GIP (Groupement d'Intérêt Public).

L'ensemble des acteurs du système de santé seront régulièrement informés de l'avancée des travaux et du développement de l'offre de services.

Cette première newsletter dessine le cadre et l'esprit de cette convergence : construire ensemble l'environnement numérique offrant l'accès à des soins de qualité dans le cadre d'une médecine de parcours.

Mr Jérôme FALERNE
Préfigurateur GRADES Occitanie



Groupement régional d'appui à l'e-santé

CONTEXTE ET ENJEUX

Une réforme territoriale. La loi NOTRE, portant sur la réforme territoriale, a découpé la France en 13 Régions. Les régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ont donné naissance à la région Occitanie le 1er janvier 2016. Les deux agences régionales de santé (ARS) ont fusionné également, pour devenir l'ARS Occitanie.

Un cadre national pour l'e-santé en région. Parallèlement à ce nouveau contexte géographique régional, l'Etat a confié aux ARS la politique de l'e-santé dans leur région, dans un cadre commun défini, et précisé l'organisation requise pour la mise en œuvre des projets en région. L'action de l'ARS s'inscrit dans une démarche collaborative étroite avec les acteurs du système de santé.

Un opérateur préférentiel. Le groupement régional d'appui (GRADEs) est l'opérateur préférentiel de l'ARS pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie régionale d'e-santé, dans une logique d'engagements réciproques. Il bénéficie d'autonomie de gestion et d'action, dans un cadre de contractualisation pluriannuelle avec l'ARS.

Les dates clés

- 16 janvier 2015 loi NOTRE.
- 1er janvier 2016 création de l'Agence Régionale de Santé Occitanie.
- 11 mai 2016 Instruction relative au cadre commun des projets e-santé.
- 10 janvier 2017 Instruction relative à l'organisation à déployer pour la mise en œuvre de la stratégie d'e-santé en région.
- Juillet 2017 Début de la mission de préfiguration.
- 1er janvier 2018 **Création du GRADES Occitanie.**

SOMMAIRE

Editorial	Page 1
Contexte et enjeux	Page 1
Acteurs et missions, Gouvernance	Page 2
Services nationaux et régionaux e-santé en Occitanie	Page 3
Calendrier	Page 4
Le GRADES et vous	Page 4



La stratégie régionale e-santé est définie à partir de la **feuille de route partagée** qu'est le **Projet Régional de Santé (PRS) de 2^{ème} génération**. Ce nouveau PRS, en cours d'élaboration, couvrira la période 2018-2022. Le PRS comme la stratégie régionale e-santé sont définis dans le cadre d'une concertation placée sous la responsabilité de l'ARS. Pour ce qui concerne le domaine de la santé numérique, l'ARS s'appuie en région sur une instance de concertation régionale et sur une structure d'appui opérationnelle, et participe à la mutualisation interrégionale.



Un dispositif de concertation régionale doit permettre à l'ARS d'associer les acteurs régionaux à toutes les phases de la stratégie régionale d'e-santé : élaboration, déclinaison en programmes et projets, suivi de la mise en œuvre, actualisation périodique, évaluation.

Ce dispositif de concertation rassemble, a minima, dans le cadre d'un comité de convergence santé numérique :

- les offreurs de soins et d'accompagnement,
- les institutions régionales et départementales,
- les organismes de formation, d'enseignement et de recherche,
- les usagers,
- ...

L'ARS s'appuie sur un groupement auquel elle délègue tout ou partie de la maîtrise d'ouvrage régionale.

Les activités consistent notamment à :

- **participer à l'élaboration de la stratégie régionale d'e-santé,**
- **conduire sur le terrain les projets opérationnels** issus de cette stratégie, et notamment ceux relevant du socle commun de services numériques en santé,
- **veiller à l'urbanisation, l'interopérabilité et la sécurité des SI de santé** à l'échelle régionale.

Ce groupement a également pour mission :

- **d'animer et de fédérer** les acteurs de la région autour de la stratégie régionale d'e-santé,
- **de promouvoir l'usage** des services numériques en santé dans les territoires
- **d'apporter son expertise** aux acteurs régionaux.

Le GRADEs peut porter des projets en partenariat avec des acteurs institutionnels régionaux ou pour le compte de structures membres, dès lors que les projets sont cohérents avec la stratégie e-santé régionale et qu'ils ne nuisent pas à sa mise en œuvre.

Un dispositif de coordination national sous le pilotage de la délégation à la stratégie des systèmes d'information de santé est organisé avec le concours de l'ASIP-Santé.

Il consiste à :

- faire connaître les besoins en matière de système d'information en e-santé aux autres régions,
- partager l'information sur les projets envisagés qui présentent une importance budgétaire et stratégique,
- apprécier le potentiel de coopération d'un projet et décider, le cas échéant, d'une réalisation en coopération interrégionale.



La gouvernance

La gouvernance du groupement est assurée par une assemblée générale et un conseil d'administration. Ils sont chargés de la gestion du groupement, de l'élaboration et du suivi de son programme de travail annuel. Le conseil d'administration, organe plus resserré que l'assemblée générale, a pour objectif de garantir l'agilité et l'efficacité du processus de décision.

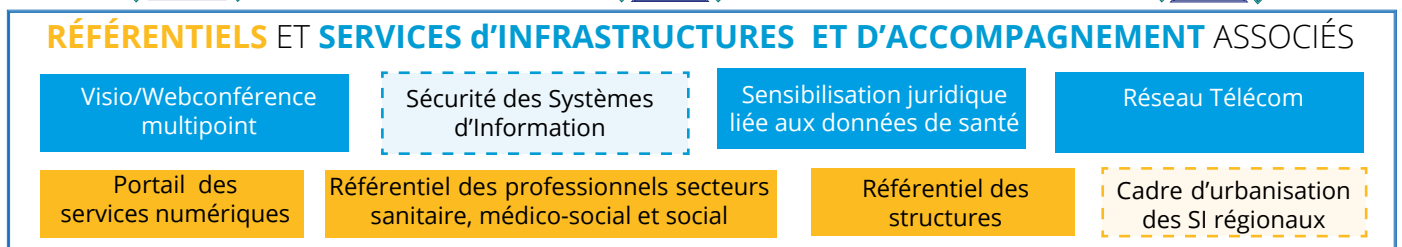
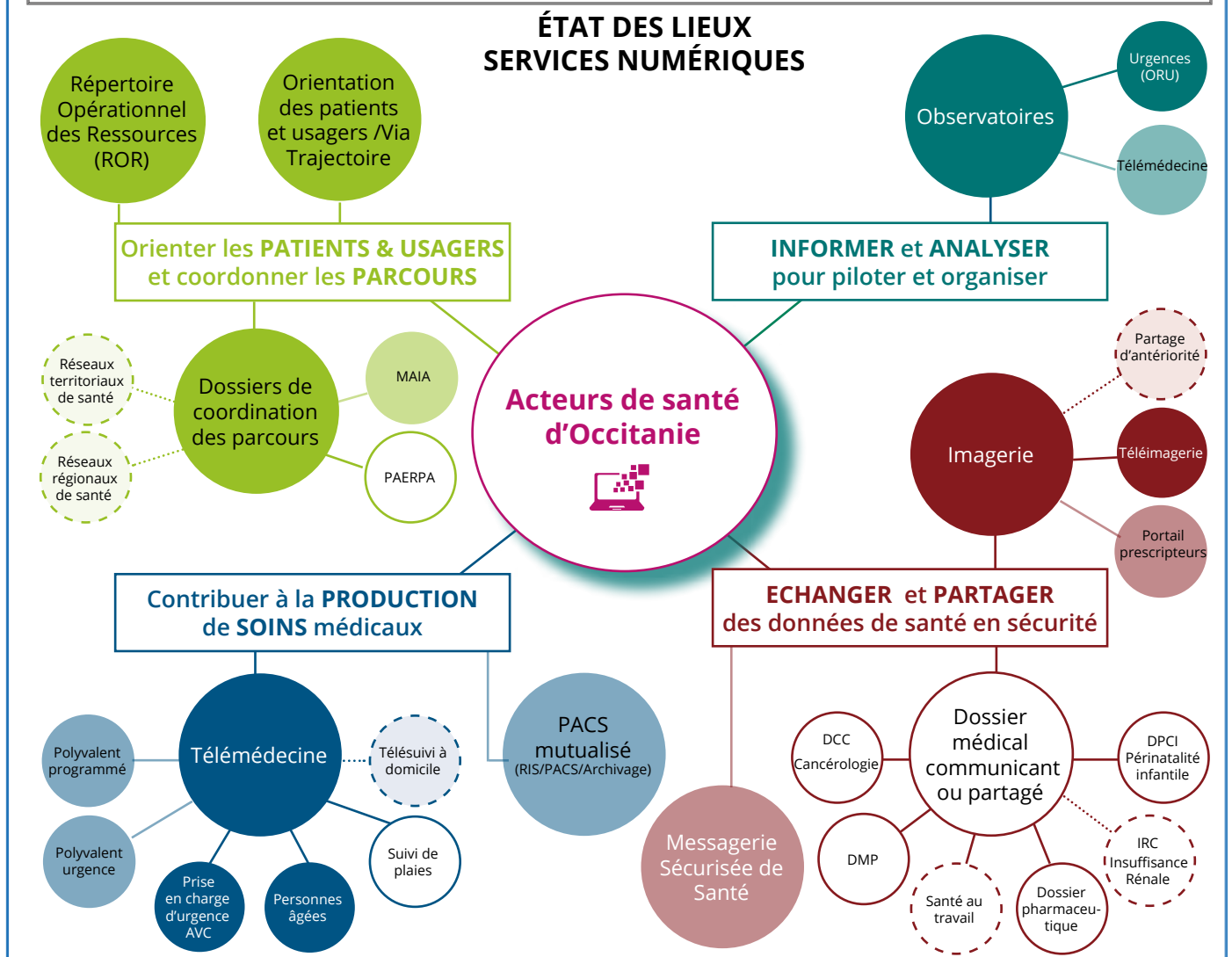
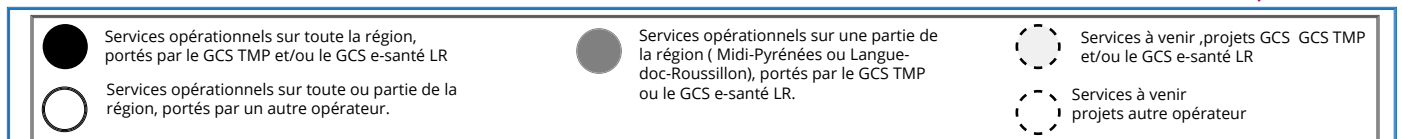
Un(e) directeur(ice) est nommé(e) par l'Assemblée Générale ou le Conseil d'Administration, il(elle) structure l'activité et le fonctionnement du groupement. Il(elle) représente le GIP pour tout acte de la vie civile (signature des contrats de travail, de marché public...).

D'autres comités peuvent être créés au sein du GRADEs, tels que :

- Un comité scientifique dont l'objet est d'éclairer sur un plan technique et médical les décisions prises au sein du conseil d'administration,
- des comités ad hoc pour le suivi des projets, dont la composition et les modalités de fonctionnement peuvent être adaptées à chaque projet,
- des comités consultatifs pour favoriser l'animation opérationnelle, l'adhésion autour du programme de travail et constituer un lieu de partage des idées et initiatives susceptibles de venir nourrir la stratégie régionale d'e-santé.

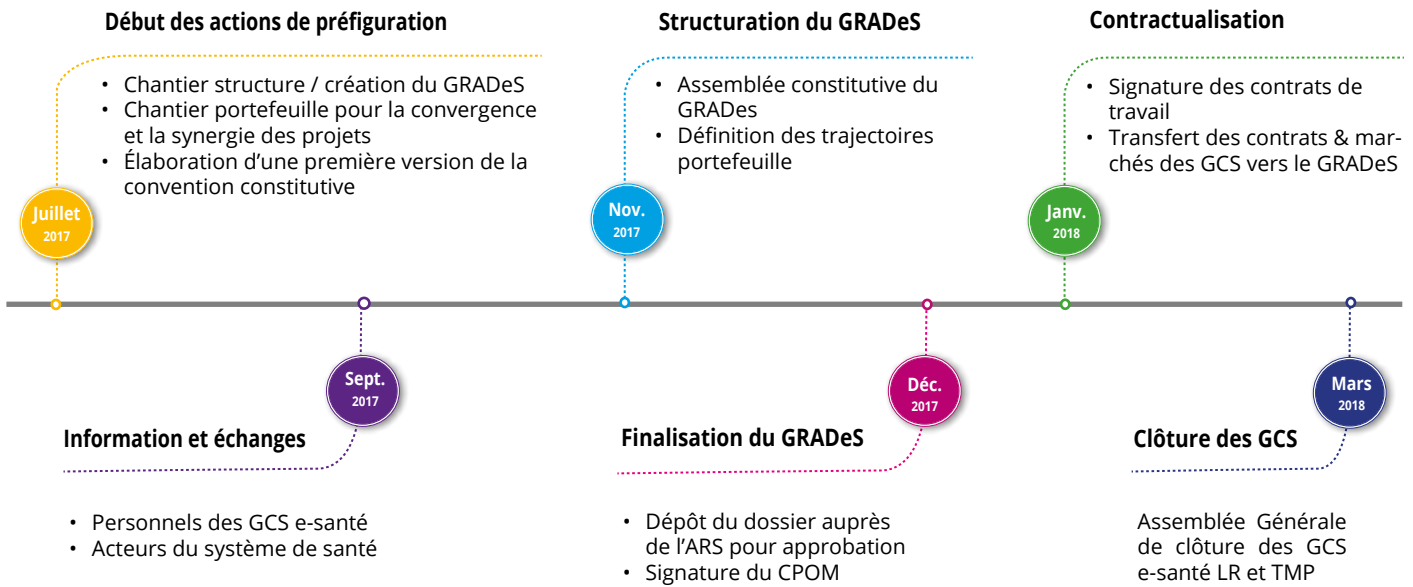


Cette infographie représente les services numériques nationaux et régionaux disponibles avant la constitution du GRADeS. Ces services portés notamment par le GCS Télésanté Midi-Pyrénées (GCS TMP) et le GCS e-santé Languedoc-Roussillon (GCS e-santé LR) ont été ici regroupés suivant le cadre commun des projets d'e-santé de l'ASIP Santé.





La mission de préfiguration CALENDRIER



Mieux nous connaître EN CHIFFRES

373 adhérents d'un GCS e-santé en Occitanie

42 personnes travaillent au sein des GCS e-santé Languedoc Roussillon et Télésanté Midi-Pyrénées

6 mois, durée de la mission de préfiguration GRADeS



GRADeS en construction A VOTRE ÉCOUTE

Le portefeuille de services et de projets de GRADeS est en cours de construction et fera l'objet d'une concertation avec les partenaires durant le deuxième semestre 2017. La présentation comme la composition des services et projets sera donc amenée à évoluer, avec votre participation.

Cette lettre d'information est également en phase de définition et sera adaptée.

Dans un premier temps, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques et suggestions !



VOS INTERLOCUTEURS

- **sur un service, un projet** : pas de changement durant la phase de préfiguration. Suivant votre localisation, contactez le GCS e-santé Languedoc Roussillon ou le GCS Télésanté Midi-Pyrénées.
- **sur le GRADeS** : prefigurateur@sante-occitanie.fr
- **sur la communication** : communication@sante-occitanie.fr